

Genève, le 19 septembre 2011

Réf.: **Circulaire TSB 222/Circulaire
BDT 006**
TSB Workshops/P.R.

Contact: Richard Hill
Commission d'études 3 de l'UIT-T

Contact: Carmen Prado-Wagner
BDT, Division de l'environnement
réglementaire et commercial

- Aux administrations des Etats Membres de l'Union;
- Aux Membres des Secteurs UIT-T et UIT-D;
- Aux Associés de l'UIT-T et de l'UIT-D;
- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T et de l'UIT-D

- Copie:**
- Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T et de l'UIT-D;
 - Au Directeur du Bureau des radiocommunications;
 - Aux organismes nationaux chargés de la réglementation et opérateurs

Objet: **Atelier UIT sur la répartition des recettes et la connectivité Internet internationale (Genève, Suisse, 23 et 24 janvier 2012)**

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer qu'un atelier de deux jours sur la "**Répartition des recettes et la connectivité Internet internationale**" aura lieu au siège de l'UIT, à Genève, les **23 et 24 janvier 2012**, après la [réunion de la Commission d'études 3](#) de l'UIT-T qui se tiendra du 16 au 20 janvier 2012 (voir la Lettre collective TSB 4/3).

Cet atelier est organisé conjointement par le Bureau de développement des télécommunications (BDT) et le Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB). Il ouvrira à 9 h 30. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 le lundi 23 janvier 2012 à l'entrée Montbrillant. Les précisions relatives aux salles de réunion seront affichées sur les écrans placés aux entrées du siège de l'UIT.

2 **Interprétation**

Veillez noter que l'interprétation ne sera assurée que si les Etats Membres en font la demande, en l'indiquant sur le formulaire d'inscription ou en adressant une demande spéciale au TSB, **avant le 16 décembre 2011**. Ce délai doit être impérativement respecté pour que le TSB puisse prendre les dispositions nécessaires en vue de l'interprétation.

3 La participation est ouverte aux Etats Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'Union, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales. La participation à l'atelier est gratuite. Toutefois, tous les frais de voyage, de logement, de repas et d'assurance des participants sont à la charge de votre organisation.

4 Bourses

L'UIT-T octroiera, en nombre limité, des bourses partielles, dans les limites des ressources budgétaires disponibles, à **un participant de chaque pays remplissant les conditions requises**. Ce participant doit être dûment autorisé par l'Administration de son Etat Membre, qui doit être l'un des pays les moins avancés ou un pays en développement dont le revenu par habitant est inférieur à 2 000 USD. Une bourse au maximum peut être attribuée par pays, mais le nombre de délégués par pays n'est pas limité, pour autant que les dépenses des délégués supplémentaires soient prises en charge par le pays en question. Il est demandé aux participants candidats à l'obtention d'une bourse de bien vouloir remplir le **formulaire de demande de bourse** de l'**Annexe 3** et de le renvoyer à l'UIT par **courriel** (bdtfellowships@itu.int) ou par **télécopie** (+41 22 730 5778) **avant le 2 décembre 2011 au plus tard**.

5 La vocation de cet atelier est de présenter la situation actuelle en ce qui concerne la répartition des recettes (y compris la connectivité Internet internationale et l'application possible du concept d'externalités de réseau) et d'envisager des propositions d'éventuels travaux futurs.

Il s'adresse plus particulièrement à ceux qui participent aux travaux de la Commission d'études 3 de l'UIT-T, qui étudie les principes de tarification et de comptabilité, y compris les questions de politique et d'économie des télécommunications, et à tout autre personne intéressée par ce sujet. Les participants devraient bien connaître les questions fondamentales de facturation et de comptabilité des télécommunications. La participation de Membres du Secteur du développement des télécommunications est encouragée.

Les participants qui veulent faire part de leur expérience quant à la répartition des recettes et à la connectivité Internet internationale dans leur pays sont priés de bien vouloir contacter **Mme Carmen Prado-Wagner** (courriel: carmen.prado@itu.int) ou **M. Richard Hill** (courriel: richard.hill@itu.int) avant le **2 décembre 2011**. Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'UIT: <http://www.itu.int/ITU-D/finance/>.

6 Projet de programme

L'avant-projet de programme de l'atelier figure dans l'**Annexe 1** ci-jointe. Le programme actualisé, les exposés et des informations utiles seront affichés sur le site web de l'atelier: <http://www.itu.int/ITU-T/worksem/apportionment/201201/index.html>.

7 Des équipements de réseau local sans fil sont à la disposition des délégués dans les principaux espaces de conférence de l'UIT. L'accès au réseau câblé continue d'être disponible dans le bâtiment Montbrillant de l'UIT. Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site web de l'UIT-T (<http://www.itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

8 Chambres d'hôtel

Pour faciliter vos démarches, vous trouverez un formulaire de confirmation d'hôtel à l'**Annexe 2** (voir: <http://www.itu.int/travel/> pour la liste des hôtels à Genève offrant à l'UIT des tarifs préférentiels).

9 Inscriptions

Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de l'atelier, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire en ligne sur le site web de l'atelier (<http://www.itu.int/ITU-T/worksem/apportionment/201201/index.html>) dès que possible, et **au plus tard le 16 décembre 2011**. **Veillez noter que la préinscription des participants aux ateliers se fait exclusivement en ligne.**

10 Visa

Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au moins quatre (4) semaines avant le début de l'atelier** et obtenu auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

En cas de problème pour des **Etats Membres**, des **Membres de Secteur** et des **Associés de l'UIT** ou des **établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**, et sur demande officielle de leur part au TSB, l'Union peut intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa mais uniquement pendant la période de quatre semaines susmentionnée. Cette demande se fait par lettre officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez. Cette lettre doit préciser le nom et les fonctions, la date de naissance, le numéro ainsi que la date de délivrance et d'expiration du passeport de la (des) personne(s) pour laquelle (lesquelles) le (les) visa(s) est (sont) demandé(s), et être accompagnée d'une copie de la notification de confirmation d'inscription approuvée pour l'atelier en question de l'UIT-T. Elle doit être envoyée au TSB, avec la mention "**demande de visa**", par télécopie (+41 22 730 5853) ou par courrier électronique (tsbreg@itu.int). **Veillez également noter que l'UIT peut prêter assistance uniquement aux représentants des Etats Membres de l'UIT, des Membres de Secteur de l'UIT, des Associés de l'UIT ou des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT.**

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

[Original signé]

Malcolm Johnson
Directeur du Bureau de la
normalisation des télécommunications

[Original signé]

Brahima Sanou
Directeur du Bureau de développement
des télécommunications

Annexes: 3

ANNEX 1
(to TSB Circular 222/BDT Circular 006)

**ITU WORKSHOP ON APPORTIONMENT OF REVENUES AND
INTERNATIONAL INTERNET CONNECTIVITY**
ITU Headquarters, Geneva, Switzerland
23-24 January 2012

The workshop will cover apportionment of revenues in providing international telecommunications services, including international Internet connectivity and the possible application of the concept of network externalities.

PROVISIONAL PROGRAMME

Monday, 23 January 2012	
08.30 – 09.30	Delegate registration
09.30 – 09.45	Opening Ceremony
09.45 – 10.45	<p>Session 1: Apportionment of revenues in general</p> <ul style="list-style-type: none"> • Overview of the topic: what is it about • Overview of current practice: what is currently done and what are the issues <p style="text-align: right;">Abossé Akue-Kpakpo UEMOA, SG3RG-AFR Chairman</p>
10.45 – 11.00 Coffee break	
11.00 – 11.45	<p>Session 2: International Internet Connectivity (IIC) - Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Overview of the topic: what is it about • Overview of current practice: what is currently done and what are the issues <p style="text-align: right;">Pauline Tsafak Ministry of Post and Telecommunications, Cameroon</p>
11.45 – 12.30	<p>Session 3: International Internet Connectivity (IIC) – Economic and technical issues</p> <ul style="list-style-type: none"> • Challenges and opportunities • Benefits for the society • Best practices <p style="text-align: right;">Oscar Messano Regional Latin American ISP representative</p>
12.30 – 14.30 Lunch	

14.30-16.00	<p>Session 4: International Internet Connectivity (IIC) - Specific experiences of individual countries</p> <ul style="list-style-type: none"> • Kenya • USA • Senegal • Spain Telefonica • Brazil • Cuba • Indonesia
16.00 – 16.15 Coffee break	
16.15 -17.30	<p>Panel discussion with the participation of Policy-Makers, Regulators, Associations and all ICT Stakeholders regarding International Internet Connectivity (IIC)</p> <ul style="list-style-type: none"> • What are the current issues? • What are possible solutions? • What are the next steps to take?

Tuesday, 24 January 2012	
09.30 – 10.45	<p>Session 5: Network Externalities - Introduction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Overview of the topic: what is it about • Overview of current practice: what is currently done and what are the issues <p style="text-align: right;">Raynold Mfungahema Communications Regulatory Authority, Tanzania</p>
10.45 – 11.00 Coffee break	
11.00 – 12.30	<p>Session 6: Network Externalities - Specific experiences of individual countries</p> <ul style="list-style-type: none"> • Côte d'Ivoire • USA • Cameroon • Uganda • Thailand
12.30 – 14.30 Lunch	
14.30 – 16.00	<p>Panel discussion with the participation of Policy-Makers, Regulators, Associations and all ICT Stakeholders regarding Network Externalities</p> <ul style="list-style-type: none"> • What are the current issues? • What are possible solutions? • What are the next steps to take?
16.00 – 16.15 Coffee break	
16.15 – 17.30	<p>Session 7: Overall discussion and concluding remarks</p> <ul style="list-style-type: none"> • What are the best practices? • How to obtain an appropriate balance? • What is the role of regulators? • What are the alternatives?

ANNEX 2
(to TSB Circular 222/BDT Circular 006)

This confirmation form should be sent direct to the hotel of your choice



INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION



TELECOMMUNICATION STANDARDIZATION SECTOR

*Workshop on Apportionment of Revenues and International Internet Connectivity
from 23 to 24 January 2012 in Geneva, Switzerland*

Confirmation of the reservation made on (date) ----- with (hotel) -----

at the ITU preferential tariff

----- single/double room(s)

arriving on (date)----- at (time) ----- departing on (date)-----

GENEVA TRANSPORT CARD : Hotels and residences in the canton of Geneva now provide a free "Geneva Transport Card" valid for the duration of the stay. This card will give you free access to Geneva public transport, including buses, trams, boats and trains as far as Versoix and the airport.

Family name -----

First name -----

Address ----- Tel: -----

----- Fax: -----

----- E-mail: -----

Credit card to guarantee this reservation: AX/VISA/DINERS/EC (or other) -----

No. ----- valid until -----

Date ----- Signature -----

ANNEX 3
(to TSB Circular 222/BDT Circular 006)

	ITU Workshop on Apportionment of Revenues and International Internet Connectivity (Geneva, Switzerland, 23-24 January 2012)	
Please return to:	Fellowships Service ITU/BDT Geneva (Switzerland)	E-mail : bdtfellowships@itu.int Tel: +41 22 730 5227 Fax: +41 22 730 5778
Request for a fellowship to be submitted before 02 December 2011		
Participation of women is encouraged		
Registration Confirmation I.D. No: (Note: It is imperative for fellowship holders to pre-register via the on-line registration form at: http://www.itu.int/ITU-T/worksem/apportionment/201201/index.html)		
Country:		
Name of the Administration or Organization:		
Mr. / Ms.:		
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> (family name) (given name) </div>		
Title:		
Address:		
Tel: Fax:		
E-Mail:		
PASSPORT INFORMATION:		
Date of birth: Nationality:		
Passport Number: Date of issue:		
In (place): Valid until (date):		
CONDITIONS		
<ol style="list-style-type: none"> 1. One full fellowship per eligible country. 2. A round trip airticket in economy class from country of origin to venue by the most direct and economical itinerary 3. A daily subsistence allowance to cover accommodation, meals and misc. expenses 4. It is imperative that fellows be present for the entire duration of their fellowship. 		
Signature of fellowship candidate: Date:		
TO VALIDATE FELLOWSHIP REQUEST, NAME AND SIGNATURE OF CERTIFYING OFFICIAL DESIGNATING PARTICIPANT MUST BE COMPLETED BELOW WITH OFFICIAL STAMP.		
Signature: Date:		